



## Discours d'ouverture Sylvie HUSSON, Directrice générale

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, bienvenue à cette 15<sup>ème</sup> journée santé et sécurité au travail !

Cette année, nous avons choisi une thématique qui nous tient à cœur au centre de gestion : le dialogue social. En effet, il faut rappeler que le centre de gestion joue un rôle important, au niveau de la petite couronne, en matière de dialogue social.

Après chaque renouvellement des représentants du personnel dans les instances consultatives (tous les 4 ans), nous signons un protocole d'accord avec l'ensemble des *syndicats représentatifs* de la petite couronne qui sont au nombre de 9 actuellement.

Ce protocole repose sur plusieurs points dont :

- les modalités de travail (groupes de travail, réunions, conférence thématique),
- gestion et suivi des décharges d'activités de service (47000 heures annuelles de 2015 à 2018),
- autorisations d'absence pour les membres des instances statutaires et mise à disposition de documents utiles,
- attribution de moyens matériels,
- accès à l'information statutaire...

Il permet de travailler, au quotidien, avec les organisations syndicales et les représentants du personnel qui siègent notamment dans les différentes instances dont le CIG assure le secrétariat : les CAP, le CT/CHSCT pour les collectivités et établissements de moins de 50 agents, le conseil de discipline, le conseil de discipline de recours, la commission de réforme... et demain les CCP (1<sup>er</sup> janvier 2019) !

Nous préparons d'ores et déjà activement les élections professionnelles de décembre 2018 et un certain nombre de rendez-vous ont été pris avec les organisations syndicales dont la prochaine est fixée au 14 novembre 2018. Ces élections concerneront environ 140000 agents territoriaux relevant du périmètre du CIG.

C'est dire le rôle important que peut et doit jouer le CIG en matière de dialogue social.

Je me réjouis donc que nous accueillions aujourd'hui de nombreuses et nombreux représentant-e-s du personnel, pour parler de la santé au travail dans le dialogue social.

Je rappelle que le CIG est également un « tiers de confiance » ou de référence dans ce domaine, puisqu'il met à la disposition des collectivités, par la voie de conventions, des intervenantes et intervenants en santé au travail : médecins de prévention, agents chargés de la fonction d'inspection, conseillers de prévention, assistants sociaux et assistantes sociales, psychologues du travail...

L'objectif de la journée est d'évaluer, notamment, comment la santé au travail est l'objet du dialogue social, au niveau national, et au niveau local. Dans un contexte où les conditions de travail des agents de la fonction publique sont souvent au cœur des débats, il n'est pas nécessairement aisé pour les employeurs publics comme pour les représentants du personnel de construire les conditions d'un dialogue social structuré autour de cette question.

On verra donc aujourd'hui quelles pratiques sont vertueuses et comment faire en sorte d'améliorer le dialogue autour de ces sujets majeurs.

Après les deux conférences de ce matin, vous pourrez cet après-midi approfondir différentes facettes du sujet : la place des professionnels de santé, l'articulation entre CT et CHSCT, le fonctionnement de la commission de réforme, la protection sociale complémentaire...

J'espère que cette journée répondra à vos attentes et vous remercie de votre participation, présence et investissement pour certains d'entre vous.